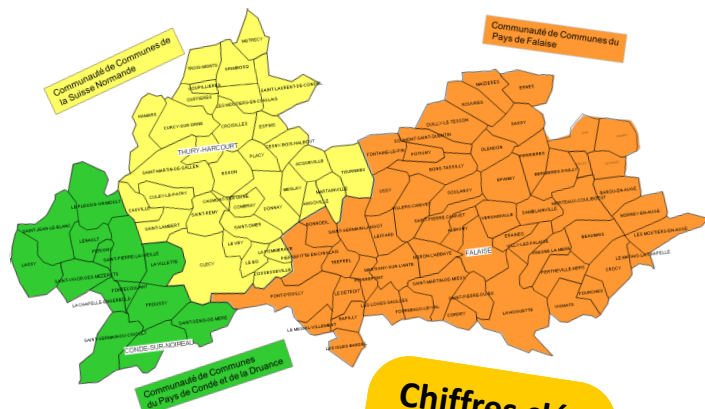


## Quelques règles à connaître

- N'engager aucune dépense avant le dépôt de dossier auprès du GAL Sud Calvados
- Ne pas cumuler plusieurs fonds européens sur une même opération
- Obtenir une autre subvention publique pour recevoir une aide LEADER
- Taux d'aide LEADER : jusqu'à 80% de la dépense publique ! pour 2€ d'aides publiques obtenez jusqu'à 8€ de LEADER !

## Le territoire éligible



**Chiffres clés**  
860 km<sup>2</sup>  
105 communes  
3 communautés de communes  
49 524 habitants

## Vous souhaitez en savoir plus ?

N'hésitez pas à **CONTACTER** l'équipe technique du GAL Sud Calvados qui vous accompagnera dans la construction de votre projet

**Animatrice LEADER : Maïlys GAUTIER**  
[leader.pays.sud14@gmail.com](mailto:leader.pays.sud14@gmail.com)  
02.30.31.00.09

Pays Sud Calvados  
Z.A Guibray  
Rue de l'Industrie  
14700 Falaise



Crédits photographiques : Calvados Tourisme, Condé Intercom, Ville de Falaise  
Imprimé par Falaise Imprimerie SARL RCS Alençon  
Ne pas jeter sur la voie publique



« Renforcer l'attractivité du Sud Calvados par la valorisation des ressources locales »



Avec LEADER...

De nouvelles **AIDES FINANCIERES** pour concrétiser vos projets !



## Vous êtes ?

Un artisan

Un citoyen

Une association

Un agriculteur

Une entreprise

Un élu

Un commerçant

Et vous avez...

un projet **INNOVANT**  
pour le territoire ?

Jusqu'en 2020,  
LEADER  
peut vous aider !

Diversification agricole, circuits-courts

Commerce et artisanat de proximité

Economie locale

Culture-Loisirs-Sport

Services enfance-jeunesse

Domotique pour faciliter le bien-vivre

Insertion sociale et professionnelle

Développement touristique

Préservation de l'environnement

Améliorer la mobilité

Coopérer avec d'autres territoires

## LEADER, qu'est-ce que c'est ?

LEADER est un programme européen destiné à dynamiser les territoires ruraux.

L'objectif : **soutenir techniquement et financièrement des projets locaux innovants** qui concourent à l'attractivité du territoire.

C'est un programme géré par et pour les acteurs locaux. Les décisions d'attributions des aides sont prises par un Comité de Programmation composé d'élus et de représentants de la société civile du territoire.

**Une opportunité à ne pas manquer pour transformer vos idées en réels projets !**

**A VOS PROJETS !**

